

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS
COMPTE RENDU/PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 MAI 2018

PRESENTS : Marc **TOURNABIEN**, maire.

Frank **LEFEVRE**, Josiane **CHOMAZ**, Corinne **COLLOMBET**, Marcel **VIARD**, adjoints ; Elisabeth **BOCH**, Didier **DABURON**, Jean-Marc **HERMES**, Patrick **LESEURRE**, Alexandre **MODESTO**, Claude **OLIVETTO**, José **VARESANO**.

ABSENTS : Evelyne **LESIEUR** (procuration à Marc **TOURNABIEN**)

Martine **DELANGRE** (procuration à Corinne **COLLOMBET**)

Roselyne **DAMINATO** (procuration à Frank **LEFEVRE**)

Georgette **MODESTO** (procuration à Patrick **LESEURRE**)

Bernard **MILLE**, Claudine **RAMELLA-PEZZA**, Martine **VALENZANO**

SECRETAIRE DE SEANCE : Claude **OLIVETTO**

1- Approbation compte- rendu du conseil municipal du 16 janvier 2018 et du 5 avril 2018

Le point est reporté au prochain conseil

2- Approbation des délibérations du CCAS

Corinne **COLLOMBET** nous présente le compte-rendu de la réunion du CCAS du vendredi 18 mai 2018

a) Le CCAS a étudié une demande d'aide sociale à l'hébergement :

-pour une personne résidant à l'HEPAD de la Bartavelle, sous tutelle de l'UDAF.

b) Le CCAS a étudié deux demandes d'aides financières exceptionnelles :

-pour un couple demandeur d'asile, sans revenu,

- pour une famille hébergée à l'ancienne école de Villardclément.

Le CCAS a donné un avis favorable à ces trois demandes.

Le conseil approuve à l'unanimité les décisions du CCAS.

3-Approbation subventions aux associations

Didier **DABURON** demande à obtenir la liste quelques jours avant la réunion.

Marcel **VIARD** nous présente la liste des subventions aux associations. (voir liste en annexe)

La subvention des Amis de Tourmentier est à nouveau attribuée.

Il nous explique que la subvention pour l'association Ski et Montagne a été divisée de moitié au vu de la trésorerie de cette association.

Didier **DABURON** aurait voulu supprimer la totalité de la subvention pour cette année en expliquant que la subvention de la commune sert à aider les associations qui ont peu de trésorerie.

Marcel **VIARD** nous fait remarquer que l'association fait une grosse manifestation tous les trois ans, c'est pour cela qu'elle a une avance de trésorerie.

José **VARESANO** demande des explications au sujet de l'école de musique.

Marc **TOURNABIEN** explique que le conseil d'administration de l'écho ardoisier a voté en faveur du principe de transfert de la gestion de l'école de musique à la commune, qui elle-même transfèrera à la 3CMA, qui elle-même transfèrera au SPM qui devrait gérer l'ensemble des écoles de musique de toute la vallée à partir de janvier 2019.

Marc **TOURNABIEN** va rencontrer l'écho ardoisier, une décision sera prise au prochain conseil.

Les subventions aux associations sont approuvées à l'unanimité par le conseil.

4-Création poste de saisonnier adjoint technique à temps complet

Il a été décidé au budget de financer un poste de saisonnier d'adjoint technique sur 6 mois. Une délibération est nécessaire pour autoriser M. le maire à employer un saisonnier. Proposition de recrutement d'un contractuel droit public pour le surcroît de travail. La rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire C1 des adjoints techniques. Le conseil approuve à l'unanimité.

5-Création postes de saisonnier pour jeunes durant l'été

Cette année nous avons 11 postes de jeunes de +17-18ans pendant les vacances. La durée est fixée à 1 semaine renouvelable 1 fois pendant la période du 25 juin au 20 août. La rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire C1 des adjoints techniques. Le conseil approuve à l'unanimité.

6-Subvention voyage scolaire à l'étranger

Deux voyages scolaires à l'étranger.

a) à LONDRES du 25 au 30 mars.

b) à GENES du 3 au 6 avril.

Une subvention de 45 euros par voyage est directement versée aux parents.

Le conseil approuve à l'unanimité.

7-Comptes rendus réunions

(pas de compte rendu)

8-Questions diverses

José VARESANO demande à M. le maire d'envoyer un courrier de rappel au centre équestre précisant de ramasser autant que possible les crottins de chevaux pendant les promenades dans les lotissements.

Jean-Marc HERMES propose à M. le maire de faire une inauguration des jardins partagés.

Actuellement 6 personnes sont inscrites.

L'arrosage se fera par l'intermédiaire d'une pompe à bras dans le canal d'irrigation.

M. le maire fait le bilan de la route de Tourmentier : l'entreprise TRUCHET a fait une passe à l'amont pour permettre le transit d'un engin, la route reste fermée.

Un géologue s'est rendu sur place pour évaluer les travaux et faire un relevé topo.

On attend son rapport pour demander les devis aux entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H